

Date : 26 octobre 2022

Du : Centre collaborateur de l'OMS pour l'éradication de la dracunculose, CDC

Sujet : RÉSUMÉ DE LA DRACUNCULOSE #293

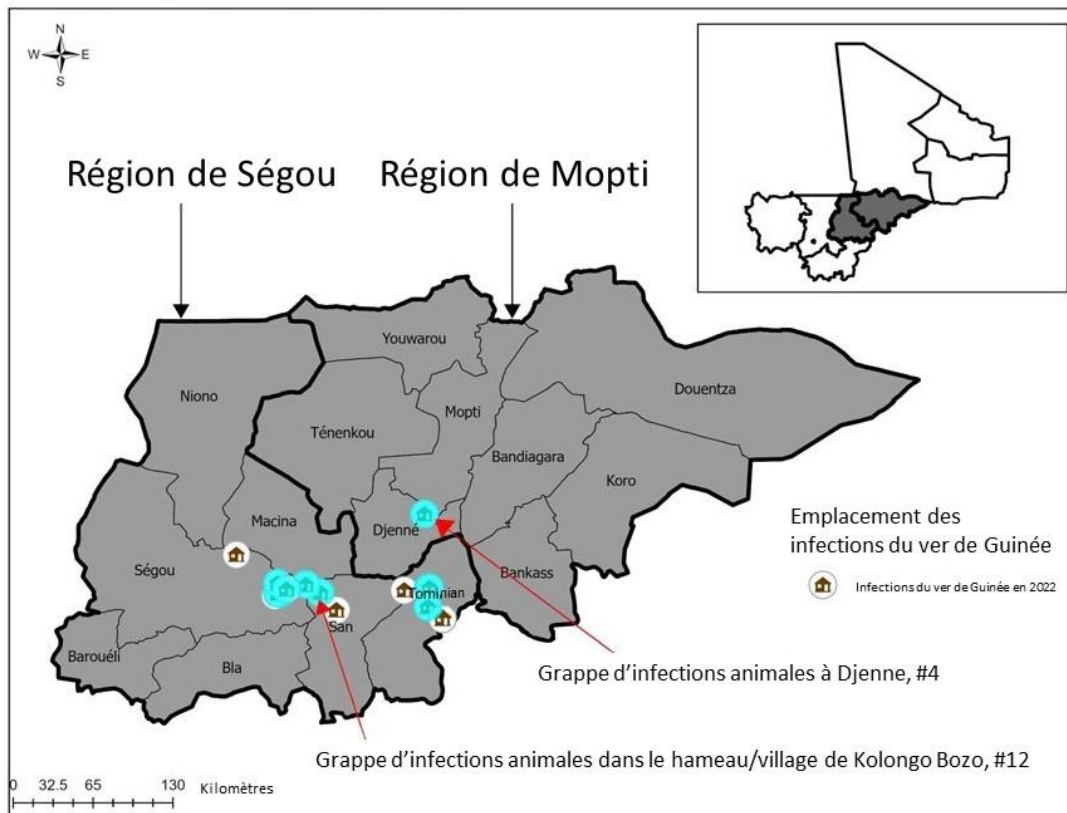
A : Destinataires

**Les cas humains de dracunculose ont baissé de l'ordre de 25% de janvier à septembre 2022.  
Les infections animales du ver de Guinée ont baissé de l'ordre de 25% de janvier à septembre 2022.**

*Ne chante pas victoire trop tôt.*  
Amilcar Cabral

Figure 1

Carte montrant les villages notifiant les infections animales du ver de Guinée au Mali en 2022



## MALI : 30 INFECTIONS ANIMALES CONFIRMÉES EN JANVIER -SEPTEMBRE, 0 CAS HUMAIN



Le programme d'éradication du ver de Guinée du Mali (PEVG-M) a notifié 30 infections animales confirmées (28 chiens, 2 chats) de janvier à septembre 2022 (Tableau 1), comparé à 13 infections animales pendant la même période de 2021, soit une augmentation de 131%. Cette hausse est due probablement à l'attachement préventif des chiens dans le village de Kolongo Bozo et dans le hameau adjacent du district de Macina /Région de Ségou et dans la ville de Djenne du district de Djenne/Région de Mopti. Cette pratique de l'attachement préventif des chiens a démarré en juin de cette année et s'accompagne d'une grande intensité dans la recherche des infections du ver de Guinée de la part des équipes de terrain qui pratiquent l'immersion contrôlée de tous les chiens avec la moindre lésion. Les deux emplacements se situent dans le delta intérieur du Fleuve Niger (Figure 1). Kolongo Bozo et Djenne avaient notifié en 2021 le nombre le plus élevé d'infections du ver de Guinée du Mali. Dix-sept (57%) des 30 infections ont été endiguées. La plupart des infections non endiguées provenaient des six nouveaux villages d'endémicité (Ke Bozo, Kayo Bozo, Lelegre, Ablougou (village de Kolongo), Kerere, et Yonga Bozo).

Le Mali n'a pas notifié de cas humain de dracunculose de janvier à septembre 2022. Pendant la même période de 2021, le Mali avait notifié deux cas, dans le village de Sansanding du district de Markala/Région de Ségou.

Le Tableau 2 récapitule la source présumée et l'exposition apparente au ver de Guinée pour les 30 animaux infectés jusqu'à présent en 2022, dans les districts de Macina (20), Tominian (3), et Markala (2) de la Région de Ségou et dans le district adjacent de Djenne (5) de la Région de Mopti, dans onze localités. Soixante-dix pourcent (21/30) de ces infections animales confirmées étaient *autochtones à l'endroit où vivait l'animal*, 2 étaient importées et la source présumée des 7 infections animales n'étaient pas connues. Neuf animaux ont été *exposés en mangeant du poisson cru ou des entrailles crues de poisson*, 18 *couraient librement pendant leur période d'infection* une année auparavant et l'exposition apparente des 3 animaux n'est pas connue clairement. Les chiens qui se déplacent librement peuvent manger les entrailles de poisson jetées par terrain et cela les expose au risque de contracter l'infection du ver de Guinée. D'autres villageois engraisent leurs chiens pour les vendre en leur donnant des entrailles de poisson. Le PEVG indique que certains marchands de poisson sèchent les entrailles de poisson et les vendent comme aliment pour la volaille. Les membres locaux du PEVG ont fait une enquête sur le traitement des entrailles de poisson dans le district de Macina en août 2022 et ont trouvé que seuls 33% (18/55) des ménages et 36% (9/25) des vendeurs de poisson enquêtés enterraient les entrailles de poisson. Le personnel local du PEVG s'est rendu 25 fois à Kolongo Bozo en juillet et 20 fois en août.

Tableau 1

LISTE DES INFECTIONS ANIMLES CONFIRMÉES, PEVG DU MALI : janvier-septembre 2022*															
#	Région	District	Zone de santé	Village	Ethnie	Profession	Hôte	Origine probable	Date de détection	Date d'émergence	A pénétré dans l'eau?	Abate appliqué? (O/N)	Endigué? * (O/N)	Confirmé O/N	Total # de VG
1	Segou	Tominian	Togo	Togo	Bozo	Enseignant	Chien	Togo	4-Jun	7-Jun	Non	Oui	Oui	Oui	1
2.1	Segou	Macina	Kolongo Bozo	Kolongo Bozo Hameau	Bozo	Pêcheur	Chien	Kolongo Bozo Hameau	17-Jun	29-Jun	Non	Oui	Oui	Oui	3
2.2								Kolongo Bozo Hameau	17-Jun	15-Aug	Probable	Oui	Non		
2.3								Kolongo Bozo Hameau	17-Jun	15-Aug	Probable	Oui	Non		
3.1	Mopti	Djenne	Djenne Central	Kanafa (Djenne)	Bozo	Ménagère	Chien	Djenne	15-Jul	17-Jul	Non	Oui	Oui	Oui	2
3.2									15-Jul	22-Jul	Non	Oui	Oui		
4	Segou	Macina	Macina Central	Ke-Bozo	Bozo	Pêcheur	Chat	Unknown	24-Jul	25-Jul	Likely	Oui	Non	Oui	1
5	Segou	Macina	Macina Central	Ke-Bozo	Bozo	Pêcheur	Chat	Unknown	28-Jul	28-Jul	Probable	Oui	Non	Oui	1
6.1	Segou	Macina	Kolongo Bozo	Kolongo Bozo Hameau	Bozo	Agriculteur	Chien	Kolongo Bozo Hameau	30-Jul	30-Jul	Non	Oui	Oui	Oui	2
6.2								Kolongo Bozo Village	30-Jul	9-Aug	Probable	Oui	Non		
7	Mopti	Djenne	Djenne Central	Sankore/ Djenne Town	Bozo	Ménagère	Chien	Djenne	4-Jul	31-Jul	Non	Non	Oui	Oui	2
8	Mopti	Djenne	Djenne Central	Tolober/ Djenne	Bozo	Agriculteur	Chien	Djenne	8-Aug	10-Aug	Non	Non	Oui	Oui	1
9	Segou	Macina	Kolongo Bozo	Kolongo Bozo Hameau	Bozo	Agriculteur	Chien	Kolongo Bozo Hameau	11-Aug	18-Aug	Non	Oui	Oui	Oui	1
10	Segou	Macina	Kolongo Bozo	Kolongo Bozo Hameau	Bozo	Pêcheur	Chien	Kolongo Bozo Hameau	18-Aug	18-Aug	Non	Non	Oui	Oui	1
11	Segou	Macina	Kolongo Bozo	Kolongo Bozo/ Ablobougou	Bozo	Pêcheur	Chien	Kolongo Bozo Hameau	20-Aug	18-Aug	Probable	Oui	Non	Oui	1
12	Segou	Macina	Kolongo Bozo	Kolongo Bozo Hameau	Sarakole	Agriculteur/ Pêcheur	Chien	Kolongo Bozo Hameau	22-Aug	22-Aug	Non	Oui	Oui	Oui	1
13.1	Segou	Tominian	Fangasso	Sokoura	Bobo	Infirmière	Chien	Sokoura	22-Aug	23-Aug	Non	Non	Oui	Oui	2
13.2									13-Sept	13-Sept	Non	Non	Oui	Oui	

14	Segou	Macina	Kolongo	Kolongo Bozo Hameau	Bozo	Pêcheur	Chien	Kolongo Bozo Hameau	30-Aug	30-Aug	Non	Oui	Oui	Oui	1
15	Mopti	Djenne	Djenne Central	Kanafa (Djenne)	Fulani	Marchand	Chien	Djenne ville	26-Aug	29-Aug	Non	Oui	Oui	Oui	1
16	Segou	Macina	Kolongo	Kolongo Bozo	Bozo	Pêcheur	Chien	Kolongo Bozo Village	04-Sept	04-Sept	Non	Non	Oui	Oui	1
17.1	Segou	Tominian	N'Dienso	Kerere	Bozo	Agriculteur	Chien	Yonga Bozo/ Kouakourou/ Djenne	03-Sept	04-Sept	Probable	Oui	Non	Oui	5
17.2									06-Sept	06-Sept		Oui	Non	Oui	
17.3									06-Sept	06-Sept				Oui	
17.4									16-Sept	16-Sept				Oui	
17.5									16-Sept	16-Sept				Oui	
18.1	Segou	Markala	Babougou	Barakabougou Hameau (Nawrena)	Bozo	Pêcheur	Chien	Barakabougou/ Kolongo Bozo	30-Aug	06-Sept	Non	Oui	Oui	Oui	2
18.2									30-Aug	06-Sept	Non	Oui	Oui	Oui	
19.1	Segou	Macina	Kolongo	Kolongo Bozo Hameau	Bozo	Pêcheur	Chien	Kolongo Bozo Hameau	02-Sept	06-Sept	Probable	Oui	Non	Oui	3
19.2															
19.3															
20	Segou	Macina	Kolongo	Kolongo Bozo Hameau	Bozo	Pêcheur	Chien	Kolongo Bozo Hamlet	07-Sept	07-Sept	Non	Oui	Oui	Oui	1
21.1	Segou	Macina	Kolongo	Kolongo Bozo Hameau	Sarakole	Mécanicien	Chien	Kolongo Bozo Hameau	09-Sept	09-Sept	Non	Oui	Oui	Oui	2
21.2															
22	Segou	Macina	Kolongo	Kolongo Bozo Hameau	Dogon	Agriculteur	Chien	Kolongo Bozo Hameau	11-Sept	11-Sept	Non	Oui	Oui	Oui	1
23.1	Segou	Markala	Babougou	Barakabougou	Bozo	Pêcheur	Chien	Barakabougou	15-Sept	15-Sept	Probable	Non	Non	Oui	2
23.2															
24	Segou	Macina	Macina Central	Ke-Bozo	Bozo	Pêcheur	Chien	Ke-Bozo	14-Sept	15-Sept	Probable	Oui	Non	Oui	1
25	Segou	Macina	Kolongo	Kolongo Bozo	Bozo	Agriculteur/ Pêcheur	Chien	Kolongo Bozo	23-Sept	23-Sept	Non	Non	Oui	Oui	1
26.1	Segou	Macina	Kolongo	Kayo Bozo	Bambara	Agriculteur/ Pêcheur	Chien	Non connu	24-Sept	24-Sept	Probable	Oui	Non	Oui	2
26.2															
27.1	Segou	Macina	Kolongo	Lelegre	Bobo	Agriculteur/ Pêcheur	Chien	Non connu	24-Sept	24-Sept	Probable	Oui	Non	Oui	2
27.2															
28.1	Segou	Macina	Kolongo	Kayo Bozo	Bozo	Marchand	Chien	Non connu	25-Sept	25-Sept	Probable	Oui	Non	Oui	2
28.2															
29	Mopti	Djenne	Kouakourou	Yonga Bozo	Bozo	Pêcheur	Chien	Yonga Bozo	22-Sept	22-Sept	Probable	Non	Non	Oui	1
30	Segou	Macina	Kolongo	Kayo Bozo	Bozo	Pêcheur/ Agriculteur	Chien	Non connu	29-Sept	29-Sept	Non	Non	Oui	Oui	1

*\*Provisoire*

Tableau 2

SOURCE PRÉSUMÉE ET EXPOSITION APPARENTE AU VER DE GUINÉE AU MALI: Janvier-Septembre 2022*		
<u>INFECTION</u>	<u>SOURCE PRÉSUMÉE**</u> (emplacement, date)	<u>EXPOSITION APPARENTE</u> (antécédents)
#1: Chien/Jun7/Togo	<i>Chien never left village (?), but no known GW in 2021</i>	non connu
#2: Chien/Jun29/Kolongo Bozo hameau	<b>Autochtone : 2 chiens 8/2021 dans le même village</b>	chien courait librement en 2021
#3: Chien/Jul15/Kanafa Djenne	<b>Autochtone : 2 chiens 8/2021 à Djenne Central</b>	<b>Entrailles de poisson jetées par terre</b>
#4: Chat/Jul25/KE-Bozo/Macina Central	Seul VG dans Macina Central en 2021 était en janvier	<b>Le chat mange des entrailles de poisson</b>
#5: Chat/Jul28/KE-Bozo/Macina Central	Idem que ci-dessus	<b>Le chat mange des entrailles de poisson</b>
#6: Chien/Jul30/Kolongo Bozo hameau	<b>Autochtone : 2 chiens 8/2021 dans Kolongo Bozo hameau</b>	Le chien courait librement en 2021; chien qui garde le troupeau
#7: Chien/Jul31/Djenne Town	<b>Autochtone : 1 chat 9/2021 dans la ville de Djenne</b>	chien courait librement en 2021
#8: Chien/Aug10/Tolober/Djenne	<b>Autochtone : 2 chiens 8/2021</b>	<b>Entrailles de poisson jetées par terre</b>
#9: Chien/Aug18/Kolongo Bozo hameau	<b>Autochtone : 2 chiens 8/2021 dans le même hameau</b>	chien courait librement en 2021
#10: Chien/Aug18/Kolongo Bozo hameau	<b>Autochtone : 2 chiens 8/2021 dans le même hameau</b>	chien courait librement en 2021
#11: Chien/Aug18/Kolongo Bozo Ablobougou	<b>Autochtone : le même chien infecté en 2021</b>	chien courait librement en 2021
#12: Chien/Aug22/Kolongo Bozo hameau	<b>Autochtone : 2 chiens 8/2021 dans le même hameau</b>	<b>mange des entrailles de poisson</b>
#13: Chien/Aug23/Soukoura/Tominian	<i>Importé : a mangé du poisson importé</i>	<b>mange des entrailles de poisson et du poisson</b>
#14: Chien/Aug30/Kolongo Bozo hameau	<b>Autochtone : 2 chiens 8/2021</b>	chien courait librement en 2021

#15: Chien/Aug29/Kanafa/Djenne	<i>Autochtone</i> : <b>2 chiens 8/2021</b>	<b>entrailles de poisson jetées par terre</b>
#16: Chien/Sept4/Kolongo Bozo	<i>Autochtone</i> : <b>5 chiens 8-11/2021</b>	<b>mange des entrailles de poisson</b>
#17: Chien/Sept4/Kerere/Tominian	<i>importé</i> : a mangé du poisson importé	<b>mange des entrailles de poisson</b>
#18: Chien/Sept6/Barakabougou/Markala	<i>Autochtone</i> : <b>1 infection in 5/2021</b>	chien courait librement en 2021
#19: Chien/Sept6/Kolongo Bozo hameau/Macina	<i>Autochtone</i> : <b>2 chiens 8/2021 dans le même hameau</b>	chien courait librement en 2021
#20: Chien/Sept7/Kolongo Bozo Hameau/Macina	<i>Autochtone</i> : <b>2 chiens 8/2021 dans le même hameau</b>	chien courait librement en 2021
#21: Chien/Sept9/Kolongo Bozo Hameau/Macina	<i>Autochtone</i> : <b>2 chiens 8/2021 dans le même hameau</b>	chien courait librement en 2021
#22: Chien/Sept11/Kolongo Bozo Hameau/Macina	<i>Autochtone</i> : <b>5 chiens 8-11/2021</b>	chien courait librement en 2021
#23: Chien/Sept15/Barakabougou/Markala	<i>Autochtone</i> : <b>1 infection in 5/2021</b>	chien courait librement en 2021
#24: Chien/Sept15/Ke-Bozo/Macina	Seul VG connu à Macina Central en 2021 était en janvier	chien courait librement en 2021
#25: Chien/Sept23/Kolongo Bozo Hameau/Macina	<i>Autochtone</i> : <b>2 Chiens 8/2021 dans le même hameau</b>	chien courait librement en 2021
#26: Chien/Sept24/Kayo Bozo/Macina	<i>non connu</i> : aucune infection connue dans le même hameau en 2021	chien courait librement en 2021
#27: Chien/Sept24/Lelege/Macina	<i>non connu</i> : aucune infection connue dans le même hameau en 2021	chien courait librement en 2021
#28: Chien/Sept25/Kayo Bozo/Macina	<i>non connu</i> : aucune infection connue dans le même hameau en 2021	chien courait librement en 2021
#29: Chien/Sept22/Yonga Bozo/Djenne	<i>Autochtone</i> : <b>infection #17 importée de Yonga Bozo/Djenne</b>	non connu
#30: Chien/Sept29/Kayo Bozo/Macina	<i>non connu</i> : aucune infection connue dans le même hameau en 2021	chien courait librement en 2021

\* Provisoire \*\*Voir définition à la page 10

Les responsables du PEVG et les services vétérinaires aux niveaux national, régional et de district ont fait une visite de supervision dans le district de Macina district/Région de Ségou et dans les districts de Djenne et de Mopti/Région de Mopti du 11 au 18 août 2022. Dans le district de Macina, ils ont noté une bonne collaboration entre les services médicaux et vétérinaires et une bonne coopération communautaire en ce qui concerne l'attachement préventif des chiens mais, par contre, ce qui laisse à désirer, c'est le fait que si peu de gens enterrent les entrailles de poisson et aussi le faible engagement de la part des femmes et des filles dans les activités d'éradication à Kolongo Bozo. Ils ont donc recommandé d'améliorer les pratiques consistant à enterrer les entrailles de poisson et d'augmenter la participation féminine dans les activités d'éradication. Le coordinateur du programme d'éradication du ver de Guinée, le Dr Cheick Oumar Coulibaly a dirigé, du 14 au 21 août, une mission de supervision dans les districts d'endémicité de Tominian et de Markala de la Région de Ségou, du 14 au 21 août.

Du 12 au 18 septembre, les coordinateurs du programme ont effectué des missions de supervision dans les districts sanitaires d'endémicité des Régions de Ségou et de Mopti. Le Coordinateur du programme national, le Dr Cheick Oumar Coulibaly et le point focal de la Direction nationale des services vétérinaires le Dr Coulibaly Kadiatou Diarra ont fait une visite de supervision dans les districts de Macina (y compris Kolongo Bozo) et Markala de pair avec des responsables des services de santé vétérinaire aux niveaux régional et local. Une autre équipe encadrée par le manager des données du PEVG, Yacouba Traore et du consultant du Centre Carter, le Dr. Gabriel Guindo, a visité les districts sanitaires de Djenne dans la région de Mopti et de Tominian dans la Région de Ségou. L'équipe a discuté de la situation épidémiologique de Tominian avec l'adjoint du préfet du district, se penchant sur le rôle que l'administration pouvait jouer pour mitiger l'importation à Tominian de chiens provenant d'autres districts car ils représentent la majorité des infections du ver de Guinée détectées à Tominian.

Le PEVG-M continue de souffrir de l'insécurité qui restreint l'accès à certaines zones, y compris certaines parties des districts de Djenne, Tenenkou, Mopti, et Yowarou de la Région de Mopti et des districts de Macina, Markala et Tominian de la Région de Ségou. Sachant combien les districts de Macina, Djenne et Tominian sont majoritaires dans les taux d'infections confirmées du ver de Guinée, nous accueillons avec grand plaisir l'Initiative Paix-Santé cette année dans les districts de Macina, Tominian et Yowarou. Démarrée en 2020 dans le district de Tenenkou de la Région de Mopti, cette initiative engage et incite les dirigeants politiques et les responsables de la santé aux niveaux local, régional et national à discuter des questions locales touchant à la paix, à la santé et aux conflits.

Note éditoriale : *Kolongo Bozo et la ville de Djenne Town, les deux ayant démarré l'attachement préventif à la fin de 2021, ont été vivement encouragés à attacher leurs chiens et mettre en cage leurs chats au vu du grand nombre d'infections du ver de Guinée l'an dernier. En 2023, le PEVG-M devrait assister à un impact notable au niveau de la réduction de la transmission des infections animales du ver de Guinée grâce à la surveillance améliorée, au meilleur taux d'endiguement des infections et à l'attachement préventif des chiens, comme c'est le cas actuellement en Ethiopie et au Tchad, si tant est toutefois qu'on ne donne pas des entrailles de*

*poissons crues aux animaux attachés au Mali. Le Mali a déjà réussi à réduire la transmission de la dracunculose chez les humains, avec 3 cas seulement ces sept dernières années.*

### **SOUDAN DU SUD : 3 CAS HUMAINS CONFIRMÉS, 1 CHIEN EN 2022**



Le Programme d'éradication du ver de Guinée du Soudan du Sud (PEVG-SS) a détecté un chien avec une infection du ver de Guinée endiguée dans le domicile d'un volontaire du ver de Guinée dans le village de Wunlaac du payam de Mayen, Tonj East County de l'état de Warrap. On a identifié le chien avec des signes et des symptômes possibles d'une infection du ver de Guinée le 8 août et il a été attaché le même jour ; son ver est sorti le 9 août et a été confirmé comme étant *D. medinensis* par le laboratoire des CDC le 8 septembre. Le programme a fait une recherche active de cas auprès de 47 habitants, a inspecté 3 autres chiens, a appliqué de l'Abate à sept points d'eau et a distribué des filtres en tissu et des filtres pipes (filtres portables). Situé près d'une rivière pérenne, le village de Wunlaac se trouvait déjà sous surveillance active à la suite d'une infection humaine non endiguée le 28 août, 2021, dans le village d'Apukdit du payam de Paweng dans le Tonj East County qui se trouve à environ 35 kilomètres. Le chien infecté accompagnait souvent son propriétaire lors de pêcheries, de travail des champs ou quand son maître partait à la chasse et il mangeait les restes de poisson cuit ou d'autres animaux.

Les états de Warrap/West Bahr Al-Ghazal étaient l'un des quatre principaux foyers du ver de Guinée dans le Soudan du Sud quand le SSGWEP a démarré. Lakes/Central Equatoria, Northern Jonglei, et Eastern Equatoria représentent les autres foyers. Sur les quatre foyers, Warrap/WBAG comptait le plus grand nombre d'infections connues du ver de Guinée depuis 2015, quand il avait signalé l'unique infection canine connue jusqu'alors dans le Soudan du Sud, dans un ménage qui avait eu aussi un cas humain de dracunculose. Warrap/WBAG avait notifié 15 infections (14 cas humains, 1 chien) de 2015 à 2021. Pendant la même période, Lakes/CE avait eu 12 cas connus (y compris une flambée de 8 cas en 2018), Northern Jonglei avait eu 2 cas et Eastern Equatoria avait eu 3 cas. Le SSGWEP a réussi à prévenir la transmission future de tous ces cas dispersés mais n'a pas pu remonter à la source de l'infection pour aucun d'entre eux.

Lakes/CE a notifié récemment deux cas confirmés de dracunculose, une mère de 29 ans et son fils âgé de 13 ans dont les premiers vers ont émergé chez les deux le 25 septembre 2022. La mère avait quatre vers et le fils avait trois vers. Les infections des sept vers ont été endiguées. Ces cas ont été détectés dans le village de Jarweng & payam de boma Alel dans le comté d'Awerial/état de Lakes. On attend encore les résultats de laboratoire des spécimens de deux autres personnes qui ont partagé le même point d'eau soupçonné que les deux cas confirmés dans le village de Jarweng. Selon l'enquête préliminaire, les deux cas confirmés dans le village de Jarweng n'auraient pas de lien épidémiologique avec l'unique patient (infection non endiguée) un garçon de dix ans dont le ver a été détecté dans le village Tomrok dans Guolyar boma du payam de Puluk dans le comté d'Awerial, le 6 octobre 2021. Les déplacements de la mère de 29 ans dont l'infection a été détectée cette année l'auraient conduite lors de sa période d'infection (Juillet-Novembre 2021) dans la zone de Tomrok du payam de Puluk qui se situe à environ 33



kilomètres de Jarweng mais son fils qui était infecté lui aussi n'aurait pas voyagé avec elle. Le premier cas du Soudan du Sud en 2022 a été détecté dans l'état d'Eastern Equatoria en juillet (voir *Résumé de la dracunculose #292*).

La Directrice associée du PED du Centre Carter Giovanna Steel, MA a terminé une visite de soutien de deux semaines au SSGWEP au début d'octobre, y compris une semaine à Awerial. La visite visait à renforcer la capacité du programme à intensifier les activités dans les zones d'endémie. Elle a également commencé une formation en cascade pour la surveillance animale qui sera étendue à d'autres aspects lors de la revue annuelle du SSGWEP prévue les 6 et 7 décembre 2022, à Juba. Le Comité de certification du SSGWEP se réunira le 8 décembre.

## TCHAD



Le programme national d'éradication du ver de Guinée du Tchad (CGWEP) a notifié 453 chiens avec des infections du ver de Guinée (78% endiguées) en janvier-septembre 2022, soit une réduction de 36% par rapport aux 705 chiens infectés qui avaient été notifiés pendant la même période de 2021. Le programme a notifié 6 cas de dracunculose chez des humains (50% endigués) de janvier à septembre 2022, contre 6 cas en janvier-septembre 2021, soit une réduction de cas de 0%. Parmi les villages avec 25 chiens ou plus ayant des infections du VG en 2019, Kemkian dans le district de Sarh district de la Région du Moyen-Chari a notifié 31 chiens infectés en 2019, 26 en 2020, 4 en 2021, et 0 jusqu'à présent en 2022, alors que Mayami dans le district de Danamadji du Moyen-Chari a notifié 33 chiens infectés en 2019, 10 en 2020, 4 en 2021 et 0 jusqu'à présent en 2022. Le village de Kemanga dans le district de Kyabe du Moyen-Chari a notifié 24 chiens infectés en 2019, 14 en 2020, 1 en 2021 et 0 jusqu'à présent en 2022. En 2022, Kemkian comptait 740 chiens résident non infectés, Mayami comptait 344 chiens non infectés résidents et Kemanga comptait 62 chiens non infectés résidents.

Le vétérinaire du Centre Carter le Dr Fernando Torres-Velez est revenu au début d'octobre après une visite d'un mois au Tchad pendant laquelle il a aidé à achever une série de suivi de l'essai du traitement à base de flubendazole chez les chiens visant à prévenir l'infection du ver de Guinée. Karmen Unterwegner, MPH est revenue à la mi-octobre après avoir soutenu le PEVG en tant que représentante par intérim du Centre Carter dans le pays. Sadi Moussa, MPH, représentant du Centre Carter au Mali est arrivé à la mi-octobre pour assumer de manière temporaire les fonctions de représentant par intérim au Tchad.

## Le DR GAUTAM BISWAS QUITTE DE L'OMS POUR PRENDRE SA RETRAITE



Le Dr Gautam Biswas, MD est parti à la retraite quittant l'Organisation mondiale de la Santé à la fin de septembre 2022. Leader de l'équipe d'éradication de la dracunculose dans le Département de la lutte contre les maladies tropicales négligées (MTN) au siège de l'OMS depuis 2008, il avait été nommé Coordinateur de l'unité de chimiothérapie préventive et transmission au sein du

Département des MTN en octobre 2014 et Chef de l'unité d'information stratégique et analyse depuis janvier 2020. Il avait été également été nommé Directeur par intérim pour les MTN depuis octobre 2017 à novembre 2018 et plus récemment depuis février 2022 jusqu'à sa retraite. Diplômé en 1979 de l'University College of Medical Sciences a Delhi, le Dr Biswasa rejoint les rangs de l'OMS en 1999 comme médecin chef pour la lutte contre la filariose lymphatique après avoir travaillé pendant dix ans à l'Institut national pour les maladies transmissibles en Inde (NICD) à New Delhi. En tant que chef de la Division d'helminthologie au NICD, il a supervisé les dernières étapes du programme d'éradication de la dracunculose en Inde qui a notifié son cas final en 1996. Un grand merci, Dr Biswas! Et profitez de votre retraite !!

### **DEFINITION D'UNE SOURCE PRÉSUMÉE D'INFECTION DU VER DE GUINÉE**

Une source ou un emplacement présumé d'un cas humain de dracunculose est jugé comme étant identifié si :

Le patient a bu de l'eau contaminée de la même source qu'un autre cas humain ou un animal domestique infecté 10 à 14 mois avant l'infection, ou

Le patient a vécu (ou visité) dans un ménage (spécifier), dans une ferme, un village ou autre emplacement (spécifier) d'un patient infecté ou d'un animal domestique/péri-domestique infecté 10-14 mois avant l'infection, ou

Le patient a bu de l'eau d'un étang, d'un lac, d'une lagune ou d'un cours d'eau contaminé (spécifier) 10-14 mois avant l'infection.

Si aucun de ces aspects ne se vérifie, la source présumée de l'infection n'est pas connue. Il faut également préciser si la résidence du patient est la même que la source/emplacement présumé de l'infection pour faire la distinction entre la transmission autochtone et le cas importé.

### **DÉFINITION D'UN CAS CONTENU\*\***

Un cas de dracunculose est jugé endigué si toutes les conditions suivantes sont satisfaites :

- 1) le patient infecté est identifié dans les 24 heures suivant l'émergence du ver ; et
- 2) le patient n'a pas pénétré dans un point d'eau depuis que le ver a émergé ; et
- 3) un volontaire villageois ou autre soignant a pris en charge correctement le cas, en nettoyant la lésion et en appliquant un pansement jusqu'à ce que le ver soit entièrement retiré et en dispensant une éducation sanitaire au patient pour éviter qu'il ne contamine un point d'eau (si deux vers émergents ou plus sont présents, le cas n'est endigué que lorsque le dernier est retiré) ; et
- 4) le processus d'endiguement, y compris la vérification de la dracunculose, est validé par un superviseur dans les 7 jours suivant l'émergence du ver ; et
- 5) l'Abate est utilisé si on n'est pas certain à propos de la contamination d'un point d'eau ou si on sait que le point d'eau est contaminé.

*\*Les critères pour définir un cas endigué de dracunculose chez un humain devrait également être appliqués pour définir l'endiguement/confinement pour une infection animale du ver de Guinée.*

## **RÉUNION**



La prochaine réunion de la Commission internationale pour l'éradication de la dracunculose (ICCDE) se tiendra le 22 novembre 2022. Elle examinera la demande faite par la République démocratique du Congo en vue d'être certifié comme pays exempt de dracunculose.

[Video: Sommet sur le ver de Guinée Abu Dhabi 2022](#)

**GUINEA  
WORM  
SUMMIT  
2022**  
MISSION → ZERO



**Déclaration d'Abu Dhabi sur l'éradication de la maladie du ver de Guinée**

Nous, les [représentants/Ministres de la Santé] de l'Angola, du Tchad, de l'Éthiopie, du Mali et du Soudan du Sud, les seuls pays encore endémiques pour la dracunculose (maladie du ver de Guinée); le Soudan et la République démocratique du Congo, les deux pays en pré-certification; et le Cameroun, un pays touché par une infection transfrontalière de dracunculose, se réunissant en date du 22 mars 2022, à Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis;

Rappelant les Résolutions de l'Assemblée mondiale de la santé W11A39.25, W11A39.21, W11A42.28, W11A44.5, W11A50.35, W11A57.9 ET W11A64.16;

Constatant une réduction de plus de 99,9 % des cas de dracunculose humaine de 3,5 millions de cas estimés en 1986 à 15 en 2021, un taux historiquement bas, lors de la campagne d'éradication de la deuxième maladie humaine dans l'histoire;

Appréciant les plus de trois décennies de leadership de l'ancien Président des États-Unis Jimmy Carter et de la Première Dame Roselynn Carter, et depuis 1990 des Émirats arabes unis, entamé avec le fondateur des EAU, son Altesse Cheikh Zayed bin Al Nahyan, et qui a continué sous son Altesse le Président Cheikh Khalifa bin Zayed bin Al Nahya et son Altesse le Prince héritier Mohamed bin Zayed Al Nahyan, Prince héritier d'Abu Dhabi;

Notant que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a certifié 199 pays et territoires comme exempts de transmission de la dracunculose et que cinq pays endémiques et deux pays non endémiques restent à certifier;

Reconnaissant avec une profonde préoccupation la menace potentielle de maintenir les progrès à ce jour et d'achever l'éradication posée par les défis des infections animales au Tchad, en Éthiopie et au Mali, et l'insécurité dans de nombreuses zones affectées;

Consentant que des efforts intensifs et d'autres ressources sont nécessaires pour interrompre les transmissions humaines et animales dans tous les pays d'ici 2026 et pour obtenir la certification de l'éradication mondiale d'ici 2030, comme le recommande la Feuille de route de l'OMS sur les maladies tropicales négligées;

Appréciant l'importance de l'évaluation et de l'impact mesurable en se réunissant à nouveau au moins une fois par an pour évaluer les progrès par pays, en partenariat avec les partenaires de la mise en œuvre,

**S'engageant par la présente à déployer des moyens techniques, politiques et financiers urgents en vue de l'élimination de la maladie du ver de Guinée dans les pays endémiques en s'efforçant de s'assurer :**

1. De l'implication audacieuse des dirigeants politiques, y compris les Chefs d'État, pour diriger des visites de sensibilisation ciblées envers la communauté au moins une fois par an;
2. Du renforcement de la capacité des dirigeants locaux et du personnel de la santé de première ligne à renforcer et améliorer les activités de prévention, à améliorer le moral et à accélérer l'interruption de la transmission;
3. Du la mise à disposition de fonds suffisants pour les programmes nationaux d'élimination de la dracunculose;
4. D'une surveillance accrue de la dracunculose dans les zones endémiques, à risque et non endémiques;
5. De l'expansion et de l'exécution de toutes les interventions appropriées, qui peuvent inclure l'éducation à la santé, l'attachement proactif des chiens et des chats présentant un risque d'infection, le confinement des cas, l'application responsable de larvicide, l'utilisation appropriée des filtres et le renforcement de la sensibilisation des récompenses monétaires;
6. D'une fourniture rapide d'eau potable à tous les villages touchés par une dracunculose endémique d'ici 2024 et une promotion de la fourniture accrue d'eau potable saine, mise en priorité des populations à risque de transmission et renforcement des systèmes de santé locaux;
7. Des efforts vigoureux pour garantir un passage et des conditions de travail sûrs pour tout le personnel de la santé dans les zones de conflit; et
8. De l'encouragement des programmes de tous les pays pour maintenir des communications immédiates et transparentes dans les zones frontalières et organiser des réunions régulières concernant la dracunculose.

Adopté à Abu Dhabi, Émirats arabes unis  
22 mars 2022

*Roselynn Carter*  
REPUBLIC OF ANGOLA

*Abdourahmane*  
REPUBLIC OF CAMEROON

*Abdourahmane*  
REPUBLIC OF CHAD

*Abdourahmane*  
DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO

*Abdourahmane*  
FEDERAL DEMOCRATIC REPUBLIC OF ETHIOPIA

*Abdourahmane*  
REPUBLIC OF MALI

*Abdourahmane*  
REPUBLIC OF SOUTH SUDAN

*Abdourahmane*  
REPUBLIC OF SOUTH SUDAN

TOGETHER IN SOLIDARITY

*Jason Carter*  
JASON CARTER  
BOARD CHAIR  
THE CARTER CENTER

*Sheikh Shakhboot Nahyan Al Nahyan*  
SHEIKH SHAKHBOOT NAHYAN AL NAHYAN  
MINISTER OF STATE, MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS  
AND INTERNATIONAL COOPERATION

*Tedros Adhanom Ghebreyesus*  
DR TEDROS ADHANOM GHEBREYESUS  
DIRECTOR-GENERAL  
WORLD HEALTH ORGANIZATION

ABU DHABI, UNITED ARAB EMIRATES ON MARCH 22, 2022

Tableau 3														
Nombre de cas de dracunculose confirmés en laboratoire et nombre de cas notifiés et confinés par mois en 2022*														
(Pays disposés en ordre de cas décroissant en 2021)														
PAYS AVEC TRANSMISSION DE LA DRACUNCULOSE	NOMBRE DE CAS CONFINÉS / NOMBRE DE CAS NOTIFIÉS													% END.
	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL*	
TCHAD	0/0	1/2	0/0	0/0	0/0	0/1	0/1	1/2	0/0				2/6	33 %
SOUDAN DU SUD	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/1	0/0	2/2				2/3	67 %
MALI	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0				0/0	N/D
ETHIOPIE	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0				0/0	N/D
ANGOLA	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0				0/0	N/D
TOTAL*	0/0	1/2	0/0	0/0	0/0	0/1	0/2	1/2	2/2				4/9	44 %
% ENDIGUÉ	N/D	50 %	N/D	N/D	N/D	0 %	0 %	50 %	100 %				44 %	
<b>*Provisoire</b>														
Les cases en noir dénotent les mois où zéro cas autochtone a été notifié. Les chiffres indiquent le nombre de cas importés qui ont été endigués et notifiés le mois en question.														
Les cases en grisé dénotent les mois où un cas ou plusieurs cas de dracunculose ne répondait pas à toutes les normes de l'endiguement des cas.														
Nombre de cas de dracunculose confirmés en laboratoire et nombre de cas notifiés et confinés par mois en 2021*														
(Pays disposés en ordre de cas décroissant en 2020)														
PAYS AVEC TRANSMISSION DE LA DRACUNCULOSE	NOMBRE DE CAS CONFINÉS / NOMBRE DE CAS NOTIFIÉS													% END.
	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL	
TCHAD	0/0	1/1	1/1	1/2	0/0	0/0	1/2	0/0	0/0	1/1	1/1	0/0	6/8	75 %
ETHIOPIE	0/0	1/1	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	1/1	100 %
SOUDAN DU SUD	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	1/2	0/1	0/0	0/1	0/0	0/0	1/4	25 %
ANGOLA	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	N/D
MALI	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/1	1/1	0/0	0/0	0/0	1/2	50 %
TOTAL	0/0	2/2	1/1	1/2	0/0	0/0	2/4	0/2	1/1	1/2	1/1	0/0	9/15	60 %
% ENDIGUÉ	N/D	100 %	100 %	50 %	N/D	N/D	50 %	0 %	100 %	50 %	100 %	N/D	60 %	
Les cases en noir dénotent les mois où zéro cas autochtone a été notifié. Les chiffres indiquent le nombre de cas importés qui ont été endigués et notifiés le mois en question.														
Les cases en grisé dénotent les mois où un cas ou plusieurs cas de dracunculose ne répondait pas à toutes les normes de l'endiguement des cas.														

## PUBLICATIONS RÉCENTES

Coker SM, Box EK, Stilwell N, Thiele EA, Cotton JA, Haynes E, Yabsley MJ, Cleveland CA, 2022. Development and validation of a quantitative PCR for the detection of Guinea worm (*Dracunculus medinensis*).

<https://journals.plos.org/plosntds/article?id=10.1371/journal.pntd.0010830>

L'inclusion de l'information dans le Résumé de la dracunculose ne constitue pas une "publication" de cette information.

En mémoire de BOB KAISER

Note aux contributeurs :

Prière d'envoyer vos contributions via email au Dr Sharon Roy ([gwwrapup@cdc.gov](mailto:gwwrapup@cdc.gov)) ou à M. Adam Weiss ([adam.weiss@cartercenter.org](mailto:adam.weiss@cartercenter.org)), d'ici la fin du mois aux fins de publication dans le numéro du mois suivant. Ont contribué au présent numéro : Les programmes nationaux d'éradication de la dracunculose, le Docteurs Donald R. Hopkins et M. Adam Weiss du Centre Carter, le Dr Sharon Roy CDC ainsi que le Dr Dieudonné Sankara de l'OMS.

*WHO Collaborating Center for Research, Training, and Eradication of Dracunculiasis, Center for Global Health, Centers for Disease Control and Prevention, Mailstop H21-10, 1600 Clifton Road NE, Atlanta, GA 30333, USA, email: [gwwrapup@cdc.gov](mailto:gwwrapup@cdc.gov), fax: 404-728-8040. Le site web du Résumé de la dracunculose se trouve à l'adresse suivante : <http://www.cdc.gov/parasites/guineaworm/publications.html#gwwp>*

Les anciens numéros sont également disponibles sur le site web du Centre Carter en anglais, français et portugais, à l'adresse suivante :

[http://www.cartercenter.org/news/publications/health/guinea\\_worm\\_wrapup\\_english.html](http://www.cartercenter.org/news/publications/health/guinea_worm_wrapup_english.html).

[http://www.cartercenter.org/news/publications/health/guinea\\_worm\\_wrapup\\_francais.html](http://www.cartercenter.org/news/publications/health/guinea_worm_wrapup_francais.html)

[http://www.cartercenter.org/news/publications/health/guinea\\_worm\\_wrapup\\_portuguese.html](http://www.cartercenter.org/news/publications/health/guinea_worm_wrapup_portuguese.html)



**World Health  
Organization**

Les CDC sont le Centre collaborateur de l'OMS pour l'éradication de la dracunculose